Samedi 23 octobre 2010

Salles-la-Source La cascade et Anne Gaben-Toutant



Anne Gaben-Toutant ne souhaite pas l'exploitation de la micro centrale.

L'affaire de la cascade de Salles-la-Source continue de faire couler beaucoup d'encre, et, dernier épisode en date, la conseillère générale du canton, Anne Gaben-Toutant, a été reçue, après en avoir fait la demande, par la préfète.

On sait, pour faire bref car tout cela a été abondamment commenté, qu'un fort contenoppose l'exploitant d'une microcentrale hydroélectrique à des habitants. La concession d'exploitation a expiré en 2005, la poursuite l'activité jusqu'à aujourd'hui tenant simplement à une dérogation temporaire. Et il s'agit de savoir aujourd'hui si un d'exploitation sera, ou non, délivré sous la forme d'un arrêté préfectoral.

Anne Gaben-Toutant, mettant en avant des considérations touristiques et économiques (tels qu'un projet d'excellence rurale dans le secteur, un autre, structurant, face à la cascade), se prononce clairement contre cette autorisation. Elle évoque aussi des questions de sécurité, et les problèmes qui ont tourné autour de l'instruction du dossier: pas d'étude d'impact, par exemple, ou encore existence de procédures diverses, encore en cours, tenant entre autre au droit de passage.

Dans l'entretien qu'elle a eu avec la préfète de l'Aveyron, cette dernière lui a bien précisé qu'elle souhaitait prendre le temps de bien examiner tous les aspects de cette affaire. Elle souhaite ainsi demander son avis à la commission des sites, et aussi à la police de l'eau.

Du côté des experts, il semble bien qu'on veuille organiser une table ronde, et vérifier la solvabilité de l'exploitant.

Quoi qu'il en soit, il faudra vraisemeblablement encore attendre de longs mois avant qu'une décision officielle puisse être prise. Et, en attendant, les opposants entendent bien faire valoir tous leurs arguments.